



Litige bijouterie : pierre différente après réparation bague

Par **stefvallois**, le **30/10/2012** à **16:22**

Bonjour,

Voilà mon problème.

Je suis allé faire réparer la bague de ma compagne à la bijouterie car la pierre (de l'ambre fossilisée) était partie de la bague.

Le bijoutier m'a proposé de la sertir.

Je suis revenu la rechercher 2 semaines plus tard et je n'ai pas réellement regardé le résultat. J'ai donc payé la prestation et pris la bague.

En la montrant à ma compagne elle n'a pas reconnu la même pierre : elle était plus claire et on ne voyait plus le fossile.

Nous sommes aussitôt repasser à la bijouterie tous les 2. Il nous a repris la bague pour vérifier cela avec son atelier. Il avait même admis à demi-mot qu'elle ne ressemblait à la pierre initiale.

C'était un WE. Il m'a rappelé le Lundi pour m'indiquer qu'il s'agissait de la même pierre et que si on ne la reconnaissait pas c'était parce qu'elle avait été polie... Evidemment, il nous jure qu'il s'agit bien de la même pierre et que son atelier est sérieux. Il nous propose même de visiter l'atelier.

Il avait pris une photo de la bague mais pas de la pierre donc difficile de lui prouver le contraire.

Nous avons quelques photos de la bague mais sur des photos de loin.

Il nous affirme qu'elle n'a pas pu être volé car l'ambre n'a pas de valeur...

Je ne pense pas qu'il nous fera un geste car l'aspect initial de la pierre est dénaturé (si tenté que ce soit la même).

Que puis-je faire dans cette situation ? Y'a-t-il moyen de l'attaquer sur ces faits ? Même si la pierre n'a pas de valeur, il y a préjudice moral.

Est-il censé prouver que les bijoux restitués sont bien les mêmes?

Merci de vos retours.